



Déclarations et Discours



N^o 77/2

"LE JAPON - NI L'ÉPÉE, NI LE CHRYSANTHÈME"

Allocution de M. Bruce Rankin, ambassadeur du Canada au Japon, devant l'Empire Club de Toronto, le 10 mars 1977.

Après avoir vu la liste des conférenciers invités dans le cadre de votre programme, ce n'est pas sans embarras que j'ai tenté de choisir le thème du discours que je dois prononcer aujourd'hui. De nombreux sujets pertinents, intéressants et valables me sont venus à l'esprit. De fait, j'en ai dressé une longue liste, mais chacun d'eux me semblait faire à lui seul l'objet d'une conférence. En outre, je devais garder à l'esprit que je n'allais pas diriger un séminaire de six semaines sur le Japon, mais bien m'adresser, une fois seulement, à un auditoire fort prestigieux et distingué de Toronto.

Certes, il aurait semblé logique que je parle de nos relations commerciales avec le Japon, mais j'ai pensé que vous saviez probablement déjà que ce pays est notre deuxième partenaire commercial en importance, et que le total de nos échanges se chiffre à plus de 4 milliards de dollars avec un excédent de plus de 1 milliard de dollars en faveur du Canada, somme qui correspond au solde excédentaire de notre balance commerciale en 1976.

Toujours dans le domaine de l'économie, j'ai également envisagé de vous entretenir du marché lui-même. Là encore, j'ai pensé que vous saviez certainement que le Japon dépend presque entièrement de ses importations de ressources naturelles et énergétiques et que, grâce à leur compétence et à leur travail, les Japonais réussissent à vendre dans le monde entier des produits finis perfectionnés. Vous êtes sans doute déjà au courant du tollé qui s'est élevé, ces derniers mois, au sein du Marché commun, aux États-Unis et en Australie, à propos de l'attitude du Japon dans ses relations commerciales. De fait, le Canada est le seul des grands partenaires commerciaux de ce pays qui ne s'estime pas lésé dans ses échanges avec lui. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que nous ne tentons pas d'améliorer nos relations économiques avec le Japon; au contraire nous y avons travaillé intensément au cours des trois dernières années. Vous n'ignorez pas qu'au mois d'octobre 1976 le premier ministre s'est rendu à Tokyo où il a signé un accord-cadre de coopération économique qui, donnant corps au principe d'une nouvelle orientation de nos relations avec le Japon, doit nous permettre d'équilibrer nos exportations, de valoriser nos matières premières et d'assurer à nos produits manufacturés un meilleur accès